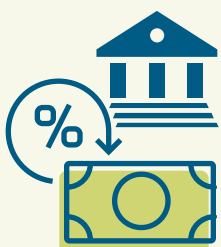
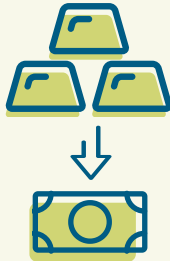

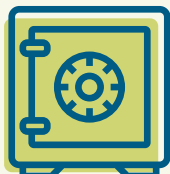



# REVENU DE PLACEMENT ET IMPÔTS



Le montant d'impôt à payer sur vos placements dépend du type de revenu généré par vos placements et de votre taux d'imposition marginal.

Intérêt	Dividendes	Gains en capital	Placements enregistrés	Compte d'épargne libre d'impôt
				
Gagné sur les CPG, les obligations, les fonds du marché monétaire	Déclarés et payés sur les bénéfices après impôts des actions détenues dans une société publique	Profits réalisés sur un placement vendu à un prix supérieur à son coût initial, plus les frais	Abri fiscal applicable aux fonds placés dans des REER et des FERR tant qu'ils demeurent dans le régime	Abri fiscal sur la croissance des fonds tant qu'ils demeurent dans le régime

## Traitement fiscal

Entièrement imposé au moment où il est gagné, au même taux que le revenu ordinaire	Traitement fiscal préférentiel des dividendes canadiens assujettis à la majoration et au crédit d'impôt pour dividendes. Aucune majoration ni aucun crédit d'impôt sur les dividendes étrangers	Traitement fiscal préférentiel : seuls 50 % des gains sont imposables selon la législation actuelle	Retraits et paiements périodiques pleinement imposés en tant que revenu ordinaire	Aucun impôt applicable sur les retraits forfaitaires ou les paiements périodiques
--	--	---	---	---

## Exemple d'impôt à payer sur 10 000 \$ de chaque type de revenu de placement (en supposant un revenu imposable de 125 000 \$ en ON en 2023)

4 341 \$	Dividendes canadiens : 2 538 \$ Dividendes étrangers : 4 341 \$ – impôts étrangers payés	2 170 \$	4 341 \$	0
----------	---	----------	----------	---

## Revenu net (10 000 \$ moins les impôts ci-dessus)

5 659 \$	Dividendes canadiens : 7 462 \$ Dividendes étrangers : 5 659 \$	7 830 \$	5 659 \$	10 000 \$
----------	--	----------	----------	-----------

Le contenu de cet article est à jour à la date de sa publication. L'information contenue dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'auteur décline toute responsabilité quant à l'usage, au mauvais usage ou aux omissions concernant l'information contenue dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

© 2023 par Peter A. Wouters

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.  
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>  
empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

